

longs débats intérieurs, où les parties intéressées, je formule le jugement dont suit la teneur :

« Attendu que tous les hommes naissent égaux et pourvus de facultés égales sous le rapport musical aussi bien que dans tous les autres cas.

« Attendu que s'il existe des exceptions, si l'on rencontre des hommes dénués de tout sens musical, incapables de se rendre compte d'une tonalité ou d'un rythme, et ne pouvant après deux ans de travaux, venir à bout de fredonner le *Roi Dagobert*, ces hommes sont des exceptions qui prouvent la règle, de même que les borgnes et les boîteux prouvent que dans son état normal l'espèce humaine doit jouir de ses deux yeux et de ses deux jambes.

« Attendu que l'éducation musicale, indispensable au compositeur, comme l'anatomie au chirurgien, ne peut être exigée des auditeurs, du moins dans le sens scholastique qu'on lui attribue ordinairement.

« Attendu que nous ne pourrons jamais nous résoudre à classer *Gluck*, *Mozart*, *Schubert*, *Beethoven*, *Mendelsohn*, parmi les crétins.

« Déclarons que,

• « Si les personnes qui assistent à l'exécution de la musique de ces maîtres, la trouvent *ennuyeuse*, *savante*, *soporitive*, *perruque*, et, si elles bâillent, dorment, pensent aux chemins de fer ou au cours de la bourse, soupirent après les fantaisies, les duos à l'unisson, les *appoggiatures* et les points d'orgues, les cotillons ou les mazurkas.

« Cela vient de ce que ces personnes, au fond très capables d'apprécier le beau, n'ont pas entendu, c'est que leurs corps étant là, leur esprit était à cent lieues.

« Toute personne qui veut écouter peut comprendre.